Réagir !

Accès aux droits pour tous

Préservons les Services Publics

Bulletin N°2 des syndicats CGT Services Publics Argenteuil Bezons, contact : servicespublicsab@gmail.com
Consultez régulièrement le blog : http://services-publics-ab.over-blog.com/ *Juin 2010*

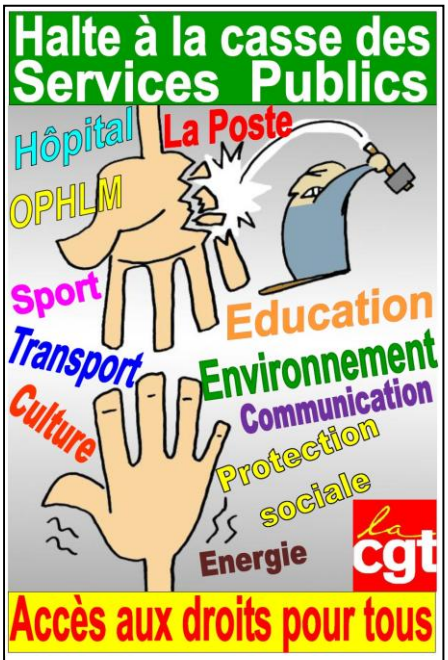

Santé
Où va l'hôpital public en 2010 ?
La Poste
Défense du Service Public et des conditions de travail sont liées
Education
Pas d'économie sur l'avenir des enfants
Petite enfance
Pas de bébés à la consigne
Logement
Pour l'abrogation de la loi Boutin

http://www.cgt.fr

Ensemble

Usagers – Salariés – Elus
Défendre – Développer - Démocratiser les Services Publics

Santé – Logement – Education – Transport – Environnement…

Les services publics existent parce qu'ils sont **indispensables pour assurer la cohésion des individus** qui composent nos sociétés. Ils ont pour mission de proposer aux citoyens un ensemble de services qui répondent à des besoins fondamentaux assurant par le biais de la solidarité **un égal accès aux services pour tous**. Aujourd'hui, ils rythment notre vie de la petite enfance à la fin de vie (crèches, écoles, sport, logement, hôpital, culture, maison de retraite..) et ce, quelles que soient nos conditions de vie.

C'est cette valeur de solidarité entre les citoyens qui est remise en cause aujourd'hui par le président de la république et son gouvernement, guidés par le Medef, en s'attaquant frontalement au secteur public.

Avec l'ensemble des réformes qui se met en place, c'est à terme la disparition pure et simple des services publics qui est programmée au nom de la rentabilité financière. Pour nous, agents de la fonction publique dont la mission est de répondre aux besoins de chacun, les difficultés que nous vivons tous au quotidien ne pourront être solutionnées que par **une politique publique qui permettent l'accès aux droits pour tous** et certainement pas en abandonnant ces services au marché privé dont le seul objectif est la rentabilité financière.

Déjà des voix se font entendre. C'est la grève des postiers d'Argenteuil qui ont obtenu des embauches supplémentaires de facteurs, ce sont les salariés des crèches qui refusent de voir nos bébés « finir à la consigne » ce sont les agents d'AB habitat qui agissent contre la marchandisation du logement social, les hospitaliers qui se battent pour que chacun puisse avoir accès aux soins de qualité… et c'est aussi des collectivités qui votent leur budget en déséquilibre pour alerter les pouvoirs publics et la population….

Le rassemblement du 15 juin doit être le rendez-vous de tous les usagers, et salariés du public pour exiger ensemble que nos services publics soient le socle d'une société plus juste qui réponde aux besoins de tous et non à l'appétit de la finance. Le droit de vivre dignement, de se loger, se soigner, se déplacer pour aller travailler, s'instruire, se cultiver…ne doivent pas devenir des exceptions en fonction de la grosseur du porte-monnaie !

Union Locale CGT Espace Mandela 82 Bd Général Leclerc 95100 Argenteuil

SANTÉ

Où va l'hôpital public en 2010 ?

Si la pose d'une première pierre du futur centre hospitalier d'Argenteuil le 26 mai dernier a pu redonner quelques espoirs à certains, il ne faut pas s'y tromper **la situation financière de notre établissement reste préoccupante,** car pour financer la montée en puissance des établissements du secteur privé lucratif, **le gouvernement restreint le budget de l'hôpital public** en le conduisant à l'asphyxie et en l'obligeant à reporter ou même annuler les investissements, à procéder à des réductions drastiques de personnel, et même arrêter certaines activités (ophtalmologie, orl, consultations médico-psychologiques…).

Si rien n'est fait, de plus en plus de spécialités seront désormais exercées exclusivement dans des établissements privés lucratifs, lesquels pratiquent des dépassements d'honoraires qui sont souvent un frein pour l'accès aux soins de nombreux de nos concitoyens.

Pire, certaines pathologies pourraient ne pas intéresser le secteur privé et ne plus être prises en charge faute de financement dans le public, ce phénomène étant déjà criant pour les établissements médico-sociaux chargés d'accueillir les personnes âgées ou handicapées.

Non la santé n'est pas une marchandise et l'hôpital public est le bien de toute la collectivité, il doit être préservé et dimensionné pour répondre à l'ensemble des besoins sanitaires de la population

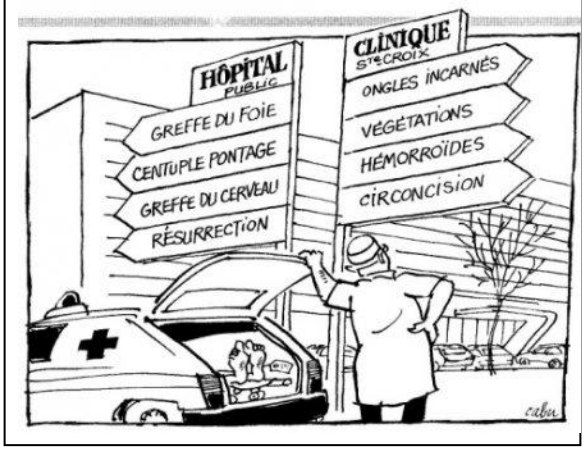

LA POSTE

Des conditions de travail correctes pour un Service Public de qualité

Pendant 43 jours de grève les facteurs d'Argenteuil ont bataillé ferme pour contre la restructuration « facteur d'avenir » mise en place depuis novembre 2009.

Les usagers subissaient depuis cette restructuration :

- **Le non remplacement des facteurs,** quand ils sont malades ou en formation.
- **La dégradation du service public** que nous vous devons quotidiennement
- **Des retards répétés dans la distribution** de votre courrier, colis, un mauvais service dans le cadre de la levée du courrier en boite jaune…

Pour les facteurs, cela se traduisait par, 22 suppressions de positions de travail, de mauvaises conditions de travail, des difficultés au bon exercice de leur métier, des heures supplémentaires quotidiennes et non payées, une totale remise en cause de leurs congés et un travail 6 jours sur 7 sans aucun véritable remplacement.

Les Facteurs avec le soutien des usagers ont gagné !!!.

- **Neuf quartiers lettre ont été créés**, en tout **11 emplois ont été obtenus** ainsi que le comblement immédiat de toutes les vacances d'emploi.
- **La révision générale des tournées** est effectuée par l'ensemble des agents.

La lutte contre les restructurations de la poste continue dans de nombreux services, la poste comme les hôpitaux, EDF-GDF, France Telecom, l'eau doit redevenir un service public

Contact: cgtptt.95@voila.fr

EDUCATION

Pas d'économie sur l'avenir des enfants

L'éducation subit un plan social d'une ampleur inédite. Près de 50 000 postes ont été supprimés depuis 2007 avec pour conséquences, dans un premier temps, **l'augmentation des effectifs par classe et le non remplacement des enseignants absents.**

En parallèle, les diverses réformes (enseignement professionnel, lycée…) s'accumulent, avec pour seul but, la mise en concurrence des établissements et les économies de postes. La fin de la carte scolaire, par exemple, établit une **école à deux vitesses et des ghettos scolaires dans les quartiers populaires**.

Enfin, les enseignants débuteront leur carrière à temps plein, sans formation, à partir de cette rentrée, alors qu'ils suivaient jusqu'ici une formation sur plus de la moitié de leur service la première année.

Cette politique, dictée par les économies, vise à **casser le service public d'éducation** au profit du privé, en laissant les plus fragiles sur le bord du chemin, en détériorant les conditions de travail des enseignants et des élèves ; les phénomènes de violence n'en sont que la conséquence.

Contact : ***sden-cgt-95****@wanadoo.fr*

PETITE ENFANCE

Pas de bébés à la consigne

Voila plus d'un an que le gouvernement par la voix de Nadine Morano, secrétaire d'État chargée de la famille et de la solidarité tente de faire passer en force un décret pour la petite enfance.

Il est vrai qu'en France les besoins en mode d'accueil pour nos enfants sont importants et qu'il faut donc trouver des solutions, mais ce que nous propose le gouvernement dans ce décret est une braderie des services de la petite enfance, avec :

- La diminution de la proportion des professionnels les plus qualifiés dans les établissements et services d'accueil des jeunes enfants (crèches, multi-accueils…)

- l'augmentation des effectifs d'enfants, (jusqu'à présent les établissements avaient le droit d'accueillir 10% d'enfants en plus de leur effectif, le décret prévoit de passer à 20%, en gardant le même nombre de professionnels).

- l'extension des capacités maximales d'accueil des assistantes maternelles de trois à quatre enfants et la création de regroupements d'assistantes maternelles pouvant accueillir jusqu'à 16 enfants sans aucune règle collective de fonctionnement ;

- la réduction du nombre d'heure de formation des assistantes maternelles

- la création expérimentale de 8000 places de jardins d'éveil d'ici 2012 pour les enfants de deux à trois ans, prévoyant un taux d'encadrement d'un adulte pour 8 à 12 enfants au lieu d'un pour 8 enfants du même âge actuellement pratiqué dans les crèches…

Et cerise sur le gâteau, **les services d'accueil de la petite enfance seront bientôt traités comme de vulgaires marchandises** : les autorités veulent appliquer la directive européenne pour les services qui prévoit de mettre en concurrence les établissements d'accueil du jeune enfant. La logique du privé lucratif et du compétitif s'imposant, seules les familles qui pourront payer accèderont à des crèches de qualité.

C'est une véritable remise en cause de la qualité d'accueil dans les structures de la petite enfance. Les conditions de travail pour les professionnels déjà bien mises à mal ne peuvent que se dégrader avec ce nouveau décret.

Un Collectif regroupant une quarantaine d'associations représentatives et de syndicats, dont la CGT, a donc vu le jour. Il exige le retrait des mesures qui portent atteinte à la qualité de notre travail et demande un plan d'urgence de la petite enfance.

Les professionnels se sont largement mobilisés avec trois journées de grève massivement suivies dans toute la France et à Argenteuil. Mais pour l'instant, le gouvernement fait la sourde oreille. Il faut donc maintenir la pression,

Il en va de l'avenir des enfants, oui il faut plus de places d'accueil, mais cela nécessite des moyens et non pas des économies…

Nous vous invitons à aller signer la pétition en ligne :

http://www.pasdebebesalaconsigne.com

Pas de bébés à la consigne !

" MOINS DE COMPETENCE, MOINS DE DISPONIBILITE, MOINS D'ATTENTION POUR ENTOURER VOTRE ENFANT ET ETRE A VOTRE ECOUTE" C'EST LA POLITIQUE DES BÉBÉS À LA CONSIGNE ET MIS EN BOÎTE COMME DES SARDINES !"

Blog de la CGT territoriaux Mairie d'Argenteuil : http://cgtterarg.aliceblogs.fr

LOGEMENT

Pour l'abrogation de la Loi Boutin

Le 25 mars dernier, la majorité de droite à l'Assemblée Nationale a voté la loi de Mobilisation pour le Logement et la Lutte contre les Exclusions, dite loi Molle ou loi Boutin. Cette loi particulièrement scandaleuse, inefficace et injuste, est **une attaque en règle contre le logement social et la mixité au sein des quartiers populaires.** Alors que **le budget du logement baisse de 7% et les aides à la construction des HLM de 30% en 2009**, que les aides à la construction privée sont supérieures en mettant en œuvre la marchandisation du logement.

Parmi les mesures en place par cette loi, on peut noter :

- l'abaissement du plafond de ressource de plus de 10%, ce qui aura pour conséquence directe de transformer le logement social en ghetto de pauvres.

- l'augmentation du surloyer qui fera doubler les loyers de certaines familles les obligeant à chercher un logement dans le privé, sans qu'elles en aient les moyens.

- la remise en cause du maintien dans les lieux.

- l'accélération des mesures d'expulsion, avec un délai de règlement de la dette locative ramenée de trois à un an.

- la dérégulation des loyers HLM pour calquer sur ceux du privé

- le ponctionnement du 1% logement pour masquer la réduction des aides de l'Etat au logement social

- les cadeaux fiscaux aux bailleurs privés à hauteur de 15 milliards d'euros.

- **l'obligation de vendre** 1% des logements HLM par an.

Compte tenu des dangers de cette loi pour les locataires et le logement social, le Collectif logement Bezonnais s'y oppose et demande son abrogation.

Signez la pétition

Avec le Collectif logement Bezonnais, je demande :

- l'abrogation de la loi Boutin

- la suppression du "surloyer"

- l'augmentation des aides de l'Etat *pour construire prioritairement des logements sociaux et* ***l'augmentation des pénalités*** *à l'égard des communes qui ne respectent pas la loi SRU: avoir au moins 20% de logements locatifs sociaux*

- la création d'un service public national du logement et de l'habitat *et l'affectation aux politiques du logement d'un budget égal à* ***2% du PIB de la nation.***

Vous pouvez télécharger la pétition en allant sur le blog

http://www.cgt-ab-habitat.com/

Contact: cgtopihlm@free.fr

Comité national pour des États Généraux du Service Public

Après les batailles sur l'eau, le rail, l'éducation, la santé… La votation citoyenne en défense de La Poste vient de démontrer à la fois le fort potentiel de résistance et d'attachement aux services publics existant dans la population, l'efficacité de l'unité la plus large et l'importance de mettre ensemble citoyenNEs/usagerEs, personnels et éluEs.

La résistance est indispensable, mais nous ne pouvons nous contenter de défendre un existant que nous voulons transformer, ni nous résigner à le faire dans le cadre d'un choix de société par nature antagonique à l'essence du Service Public. Il nous faut reprendre l'offensive idéologique sur le terrain du Service Public (et pas seulement de tel ou tel Service Public).

Les politiques néolibérales viennent d'exploser dans une crise économique, sociale et environnementale qui confirme à la fois leur inefficacité, leur coût et l'injustice qu'elles produisent. Nous sommes convaincus que notre époque est celle d'une prise de conscience par les peuples de l'unité de leur destin. Nombre de biens et de services sont appelés à entrer dans le patrimoine commun de l'humanité ce qui appelle une large appropriation sociale et la mise en œuvre de services publics à tous niveaux : local, national, international, mondial.

Le XXI° siècle peut et doit être l' « âge d'or » du service public. En raison de son expérience et de son histoire, la contribution de notre pays pourrait être essentielle dans cet avènement.

http://www.etats-generaux-du-service-public.fr

Les personnels de l'Office HLM contre la casse du Service Public du logement

Les Agents Territoriaux Spécialisés des Écoles Maternelles contre la dégradation des conditions de travail